

Varirole du singe (MPX)

Situation épidémiologique le 5 juillet 2022

Contexte

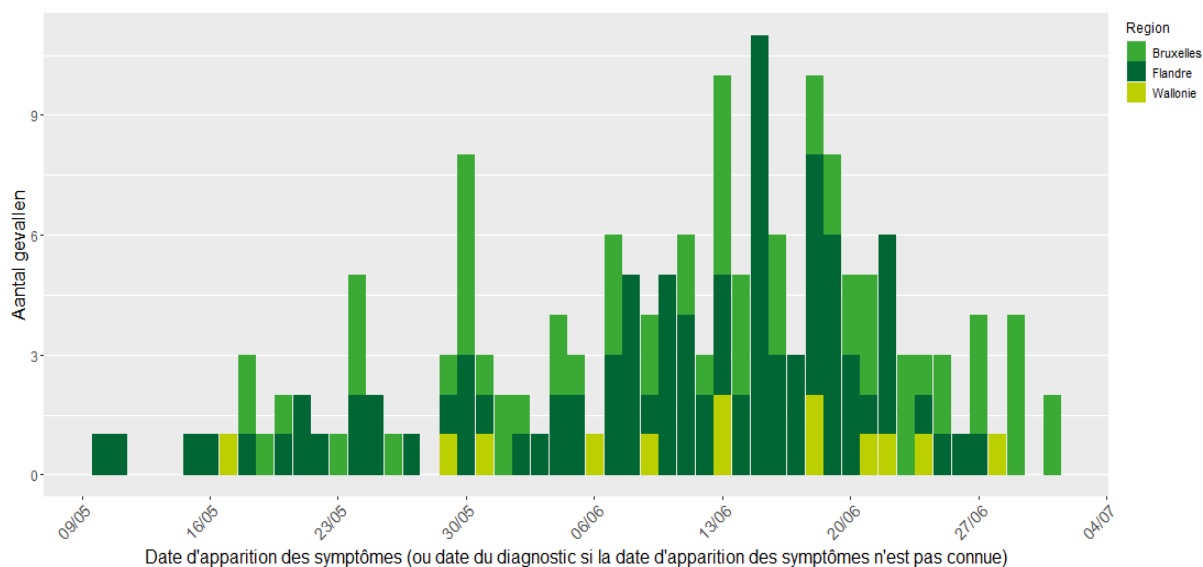
La variole du singe (MPX) est causée par le virus de la variole du singe (MPXV), qui appartient à la famille des orthopoxvirus (qui comprend également le virus de la variole). Jusqu'à présent, la maladie survenait principalement dans les régions forestières d'Afrique centrale et occidentale, avec des cas sporadiques dans d'autres pays liés à des voyages dans ces régions. Depuis le début du mois de mai 2022, cependant, la maladie s'est propagée en Europe et au-delà, les infections se produisant principalement chez les hommes ayant des contacts sexuels avec des hommes (HSH), mais pas exclusivement.

Épidémiologie en Belgique

Au 5 juillet 2022, un total de 168 cas confirmés et un cas probable de Monkeypox ont été signalés par les administrations/gouvernements régionaux en Belgique. Il s'agit de 92 cas en Flandre (54 %), 64 cas à Bruxelles (38 %) et 13 cas en Wallonie (8 %).

La figure ci-dessous montre la répartition par région et dans le temps. Le dernier cas signalé (pour lequel l'information est disponible) a déclaré avoir ressenti des symptômes le 1 juillet. Si la date d'apparition des symptômes est inconnue, la date du diagnostic ou de la notification est utilisée.

Figure 1 : Nombre de cas par région en fonction de l'apparition des symptômes, depuis le 10 mai 2022, Belgique



Tous les cas sont des hommes, âgés de 20 à 62 ans.

Les informations sur les symptômes sont connues pour 163 personnes (96 %). Quasi tous les patients (98 %) présentaient une éruption cutanée, et 71 % d'entre eux présentaient également des symptômes généraux comme fièvre, malaise général, ganglions lymphatiques enflés,

Les lésions cutanées sont principalement dans la région anale-génitale (n = 124, 75 %). Douze des 168 personnes (7 %) pour lesquelles l'information est connue ont été hospitalisées, 8 en raison du traitement (1 d'entre elles souffrait d'une déficience immunitaire sous-jacente), 1 personne parce que l'isolement à domicile n'était pas possible et 3 pour laquelle la raison de l'hospitalisation n'a pas été renseignée.

Le mode de transmission présumé du virus (information connue pour 164 personnes) était principalement par contact sexuel entre hommes (96 %).

Des informations sur le lieu où le contexte présumés de l'infection ont été obtenues pour 135 personnes. Parmi celles-ci, il s'agissait de la participation à un grand événement où il y avait un contact sexuel pour 39 personnes (42 %), en Belgique ou à l'étranger. Un autre contexte possible avec relations sexuelles (comme un sauna sexuel ou autre lieu privé) a été identifié pour 30 personnes (50 %), tandis que la participation à une fête ou autre activité sans relation sexuelle a été rapportée pour 7 personnes (8 %). Dans ce dernier contexte, la transmission a pu avoir lieu de personne à personne, par un contact étroit autre que sexuel. Une transmission par gouttelettes ne peut pas non plus être exclue.

A noter que la collecte et l'interprétation de ces données sont limitées par le fait qu'il s'agit d'informations très sensibles.

Plus d'informations

Des informations et recommandations pour les professionnels de la santé sont disponibles [ici](#). Les directives peuvent évoluer en fonction de l'avancée des connaissances scientifiques et de la situation nationale et internationale, et les documents seront mis à jour si nécessaire.